



**Nombre de  
membres en  
exercice:** 10

**Séance du mercredi 20 juillet 2022**

**Présents :** 10

L'an deux mille vingt-deux et le vingt juillet à 18 heures 30  
l'assemblée régulièrement convoquée le 11 juillet 2022, s'est réunie en  
Mairie sous la présidence de Madame Laurence LEROY, Maire.

**Votants:** 10

**Sont présents :** Martine CAUHAPÉ, Michel POSSAMAÏ, Lucette  
TERRASSON, Frédéric ARROYO, Jérôme TROLLIET, Jean-Marc  
AUSTRUY, Frédéric CESBRON, Véronique DAUMEC, Lionel  
FAUGÈRE

**Secrétaire de séance :** Martine CAUHAPÉ

\*Les procès-verbaux de janvier 2022 à avril 2022 sont approuvés à l'unanimité.

**Demande de subvention du collège de Sauveterre de Guyenne pour un voyage  
en Italie - DE 2022 24**

Madame le Maire donne lecture d'un courrier d'un enseignant du collège de Sauveterre de  
Guyenne:

“Mr DAUCOUR François, enseignant en Histoire-géographie au collège Robert Barrière de  
Sauveterre de Guyenne organise en 2023, 2 voyages en Italie pour les élèves de 5<sup>ème</sup> du  
collège ainsi que pour les 3<sup>ème</sup> ayant l'option latin. C'est un voyage ambitieux car si tout se  
passe bien plus de 100 élèves du collège vont partir. C'est une chance unique pour eux  
d'enfin pouvoir faire un voyage culturel avec au programme Florence et ses œuvres de la  
Renaissance, Rome (Colisée, Forum, Chapelle Sixtine ...). Afin de pouvoir amener le  
maximum d'élèves, je sollicite de la part des mairies d'appartenance des élèves une aide  
financière pour soutenir ce beau projet.”

4 élèves de la commune de Gornac vont participer à ce voyage.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 50 euros par enfant soit une  
subvention de 200 euros.

*Résultat du vote : Adoptée*  
*Votants : 10*  
*Pour : 10*  
*Contre : 0*  
*Abstention : 0*

- **Echo**

Madame Martine Cauhapé indique au Conseil Municipal que l'Écho du 1er semestre est terminé et sera distribué dans les meilleurs délais.

La commission communication, la rédactrice Virginie Bertereau et Aurélia Rancillac pour la mise en page ont travaillé ensemble pour un Echo d'informations et attractif.

- **Départ retraite Madame Adelina Ortuno**

La municipalité organise un apéritif pour le départ de la bibliothécaire. Les conseillers municipaux, les anciens maires et les agents communaux seront invités à cette manifestation qui aura lieu le vendredi 29 juillet. Une participation sera demandée pour les cadeaux offerts.

- **Recrutement bibliothèque**

Madame le Maire et Madame la 1ère adjointe ont procédé aux entretiens pour le recrutement d'un adjoint du patrimoine à la médiathèque. La personne choisie a été recrutée en raison de sa disponibilité immédiate et de ses connaissances en matière de livres.

- **Vente du bâtiment de l'ancienne poste - mandat Immobilier des bastides**

La vente de l'ancienne poste n'a pas pu être signée en raison du fait qu'il n'existe pas de droit de passage sur le chemin desservant une parcelle appartenant à Monsieur Michel Possamai et passant devant l'immeuble.

Le seul accès desservant le bâtiment se situe côté jardin. La négociation n'a pas abouti.

La vente de l'ancienne poste sera compliquée s'il n'est pas possible de trouver une solution pour que les locataires puissent passer sur le chemin longeant la construction.

Il faudra réétudier le mandat signé avec Immobilier des bastides.

- **Expertise de terrain**

Pour faire suite à l'échange des parcelles ZH 115 et ZH 116 attribuées à Monsieur Jean-Paul Buffeteau et de la parcelle ZH 117 attribuée à la commune, Madame Deballe conseillère aux collectivités demande une estimation de ces parcelles. Ce dossier date du 09 mars 2020.

- **Lieu de réunion pour les associations**

Le logement de l'école pourrait servir de lieu de réunion pour les associations telles que les Réparetou, le club d'aéromodélisme, le Comité des Fêtes.

- **Parvis de l'Église**

Le projet de réfection du parvis de l'église doit pouvoir être réalisé. Les entreprises seront contactés pour établir des devis.

- **Sacristie**

Il est nécessaire de demander un devis à l'entreprise Brouillet pour le tableau de commande des cloches à la sacristie.

- **Salle des fêtes**

Le comité des fêtes souhaiterait travailler avec du matériel professionnel plus adapté à l'organisation de manifestations : évier, cumulus. Des devis seront demandés.

La séance est levée à 21h00.